

DELIBERATION N°2026-042

L'an deux mille vingt-six le 12 mai, les membres du Comité Syndical du Syndicat de Prévention, Collecte et Valorisation des déchets dans l'Ouest de l'Eure se sont réunis à NASSANDRES SUR RISLE (27550) en réunion sous la présidence de Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, le Président.

Étaient présents : Titulaires : AUBE Patrick, BERTIN Franck, BEURIOT Valéry, BRUN Patrick, BOUCHER Dominique, CLEMENCE Didier, DAVID Jean-Luc, DEBUS Jérôme, DELAMARE Frédéric, DE ANDRES Carole, DELAPORTE Jean-Pierre, DEZELLUS Michel, DORLEANS Jacques, DUTILLOY Brigitte, ENOS Jacques, GAUTIER Florence, GOETHALS Geoffrey, GUESDON Allain, JEHANNE Éric, LAFFAY Régis, LAMY Denis, LATHAM Amaury, LE BAILLIF Jacques, LEBOUCHER Alain, LEGROS Pierre, MENNITI Sandrine, MONLON Laurette, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PONSARD Céline, ROCFORT Françoise, SANCHEZ Sabrina, SENINCK Régine, THONNEL Mickaël, VAGNER Marie-Lyne, SIMON Bertrand, TIHY André, VAN DEN DRIESSCHE André, VAN DUFFEL Christine, VAUTIER Pascal, VILA Jean-Louis et VILLEY Cécile.

Pouvoirs : CHOAIN Louis donne pouvoir à Vagner Marie-Lyne, MORDANT Arnaud donne pouvoir à GAUTIER Florence et POUSSET Jérôme donne pouvoir à BEURIOT Valéry.

Suppléants votants : /

Suppléants non-votants : BURET Dominique, DAHLKE Jochen et JOUBERT Jean-Nicolas.

Étaient excusés : AUBOURG Jean, BROSSAULT Nicolas, CANNAERT Frédéric, CHOAIN Louis, CONTASSOT-VIVIER Jacques, FONTAINE Alain, HARD Sophie, MALCAVA Didier, MONNIER Christelle, MORDANT Arnaud, POUSSET Jérôme et SIMON Josette.

Étaient absents : GUITTON Philippe, MOËNS Vincent, MORIN Olivier, TAURIN David et VANHEULE Philippe.

Assistaient à la réunion : PERSON Frédéric – Directeur Général des Services, CORDEY Marlène - Responsable des Affaires Générales et RIVOALLAN Marie – Assistante aux Affaires Générales.

Titulaires.....	42	Suppléants votants.....	00	Suppléant non-votant.....	00
Pouvoirs.....	03	Total votant.....	45	Présents.....	42

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 14 heures 10.

Date de la convocation : 05 mai 2026. Secrétaire de séance : GOETHALS Geoffrey.

INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 1992 modifié portant création du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2024 portant modification des statuts du Syndicat de Prévention, Collecte et Valorisation des déchets dans l'ouest de l'Eure (PRECOVAL) ;

Vu les statuts dudit syndicat ;

Vu les délibérations portant désignation des représentants des communautés de communes au sein du comité syndical du syndicat ;

- Délibération du 30 avril 2026 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie rendue exécutoire le 30 avril 2026 portant élection des représentants du PRECOVAL ;
- Délibération du 29 avril 2026 de la communauté de communes du Roumois Seine rendue exécutoire le 29 avril 2026 portant désignation des représentants du PRECOVAL ;
- Délibération du 27 avril 2026 de la communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle rendue exécutoire le 30 avril 2026 portant désignation des délégués au PRECOVAL ;
- Délibération du 13 avril 2026 de la communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge rendue exécutoire le 15 avril 2026 portant représentation aux instances externes de la communauté de communes ;

- Délibération du 28 avril 2026 de la communauté de communes du Pays de Honfleur/Beuzeville portant désignation des délégués au PRECOVAL ;

À la suite de l'appel nominal de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président sortant, les délégués sont déclarés installés dans leurs fonctions de délégués syndicaux. Le comité syndical du PRECOVAL est donc composé ainsi qu'il suit :

Communauté de communes « Intercom Bernay Terres de Normandie »			
MONNIER Christelle	Titulaire	THONNEL Mickaël	Titulaire
ROCFORT Françoise	Titulaire	DELAMARE Frédéric	Titulaire
BRUN Patrick	Titulaire	POUSSET Jérôme	Titulaire
VAN DEN DRIESSCHE André	Titulaire	MALCAVA Didier	Titulaire
BEURIOT Valéry	Titulaire	VAGNER Marie-Lyne	Titulaire
CLEMENCE Didier	Titulaire	LE BAILLIF Jacques	Titulaire
DAVID Jean-Luc	Titulaire	LATHAM Amaury	Titulaire
DELAPORTE Jean-Pierre	Titulaire	CANNAERT Frédéric	Suppléant
VILA Jean-Louis	Titulaire	GUITTON Philippe	Suppléant
JEHANNE Eric	Titulaire	HARD Sophie	Suppléante
CHOAIN Louis	Titulaire		
Communauté de communes Roumois Seine			
DEBUS Jérôme	Titulaire	GOETHALS Geoffrey	Titulaire
BERTIN Franck	Titulaire	SENINCK Régine	Titulaire
BROSSAULT Nicolas	Titulaire	PECOT Bertrand	Titulaire
MOENS Vincent	Titulaire	VAN DUFFEL Christine	Titulaire
MENNITI Sandrine	Titulaire	DORLEANS Jacques	Titulaire
PONSARD Céline	Titulaire	VANHEULE Philippe	Suppléant
SIMON Josette	Titulaire	MORIN Olivier	Suppléant
DEZELLUS Michel	Titulaire	TAURIN David	Suppléant
AUBOURG Jean	Titulaire		

Communauté de communes Pont Audemer/Val de Risle			
AUBE Patrick	Titulaire	MONLON Laurette	Titulaire
BOUCHER Dominique	Titulaire	MORDANT Arnaud	Titulaire
DE ANDRES Carole	Titulaire	SIMON Bertrand	Titulaire
DUTILLOY Brigitte	Titulaire	TIHY André	Titulaire
GAUTIER Florence	Titulaire	BURET Dominique	Suppléant
LAMY Denis	Titulaire	DA SILVA Emilie	Suppléante
LEBOUCHER Alain	Titulaire	GREAUME Gilles	Suppléant
Communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge			
LEGROS Pierre	Titulaire	PEUFFIER Régis	Titulaire
VILLEY Cécile	Titulaire	VAUTIER Pascal	Titulaire
LAFFAY Régis	Titulaire	DAHLKE Jochen	Suppléant
ENOS Jacques	Titulaire	JOUBERT Jean-Nicolas	Suppléant
Communauté de communes du Pays de Honfleur/Beuzeville			
CONTASSOT-VIVIER Jacques	Titulaire	SANCHEZ Sabrina	Titulaire
GUESDON Allain	Titulaire	FONTAINE Alain	Suppléant

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

DE LA PORTE Jean-Pierre
Président du PRECOVAL



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 18/05/2026

ID : 027-252703863-20260512-2026_042-DE

